



Résiliation en cas de matériel défectueux?

Par **Le Resiliateur**, le **24/01/2011** à **22:07**

Bonjour,

Je viens de passer chez SFR, et le mobile que je viens d'acquérir est défectueux. Le mobile en question (samsung Wave 723) me demande sans arrêt mon code PIN dès lors que le réseaux est trop faible, ce qui me rend indisponible pendant un certains moment si je m'en rend pas compte tout de suite. Et ceci plus d'une dizaine de fois par jour ce qui est très agaçant !!!

Je l'ai déjà envoyé 2 fois aux SAV de SFR qui me l'a rendu sans avoir régler le problème puisqu'il ne détectait pas la panne.

Je n'ai pas plus rétracter mon abonnement assez tôt puisque la période de rétractation a été consommée par l'attente de la mise en service de ma ligne sfr (après portabilité) du 8 janvier soit un peu près 10 jours...

De plus lors de mes nombreuses visites les vendeurs me disent qu'ils ne peuvent rien faire, mais dans ce cas là, à qui s'adresser?

Enfin ma question est : Quels sont les recours possible si la situation perdure, puis je résilier mon contrat?

Merci d'avance de vos conseils rédempteurs.